

## NOUS AVONS LU

### **PUBLICATIONS DU C.A.R.F.I. DE VERSAILLES**

Dans le cadre du Centre de formation de Versailles, un important secteur logiciel fait travailler depuis 1985 des groupes disciplinaires et publie des brochures riches et utiles.

Dans le volume n° 4 - L'ORDINATEUR EN CLASSE DE FRANÇAIS, fascicule 1, LECTURES - (septembre 1987, 40 pages), le groupe INFORMATIQUE ET LETTRES présente les logiciels français de lecture, de lexicologie et montre leur intérêt pédagogique. Le n° 3 (mai 1987, 111 pages) dû au groupe INFORMATIQUE ET MATHÉMATIQUES comporte des articles sur MULTIPLAN, COLORCALC, les IMAGICIELS et des fiches d'examen de logiciels (35), des comptes rendus d'utilisation (pour 7 logiciels avec deux comptes rendus pour 4 d'entre eux).

Le volume n° 2 (avril 1987, 41 pages) dû au groupe INFORMATIQUE ET SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES s'intéresse aux logiciels pour la section B (MULT, TRIS, ENQLY, TEXTE, POLITEC, VOTEZ POUR MOI, PYRAMAGE, GRAPHIQUE et COLORCALC).

Une autre brochure diffusée par le C.R.D.P. de Versailles a été réalisée par le groupe INFORMATIQUE ET HISTOIRE-GÉOGRAPHIE : "L'historien, le géographe et l'ordinateur".

C.A.R.F.I. Centre Académique de Ressources et de Formation à l'Informatique - 3 Bld de Lesseps 78000 VERSAILLES Tél. : (1) 39 51 12 02

### **LES MACHINES À PENSER - DES ORDINATEURS ET DES HOMMES**

Jacques ARSAC. Le Seuil "Science ouverte", 128 pages , 110 F.

Pour avoir par exemple pratiqué ses ouvrages précédents, les fidèles de l'EPI connaissent bien Jacques ARSAC, actuellement chargé par le Ministre, d'une mission auprès de l'Inspection générale pour l'option informatique.

Avec cet ouvrage, il développe les convictions qu'il a souvent exprimées dans des colloques, conférences, articles... Cette mise au point simple et claire permet, à travers l'informatique, de revigorer le vieux débat spiritualisme-matérialisme. "Si une intelligence artificielle est possible, je suis une machine". Tout le système de valeurs de J. ARSAC s'oppose à cette idée.

En présentant successivement l'informatique comme science, l'informatique à l'école et l'évolution de "l'intelligence artificielle", l'auteur montre que l'informatique n'accède qu'à la forme ; pour lui (et il répète "ce que je crois"), le sens est irréductible à la forme. S'il y a crise de sens, l'informatique comme toute science n'en peut mais car elle participe de la modélisation de l'univers mais "elle ne dit rien de sa signification, de ce qu'est l'homme, de son destin... elle est formelle... L'ennemi ce n'est pas la science, c'est le scientisme."

### **LA CONSTITUTION DE L'INFORMATIQUE COMME DISCIPLINE SCOLAIRE (le cas des lycées)**

Thèse de sociologie de l'éducation soutenue dans le cadre de l'Université René Descartes, le 22 octobre 1987 par Georges-Louis BARON (mention très honorable), 324 pages.

Ouvrage captivant que cette thèse étudiant minutieusement l'évolution de l'informatique dans le système éducatif, des années 60 au plan I.P.T. et qui, à la fin de cette histoire, met bien en évidence la rapidité de la constitution d'une "discipline scolaire informatique" puisque six ans seulement séparent le début de l'expérimentation de la publication de l'ensemble des textes instituant l'option des lycées.

Comment s'est constitué le savoir de base, le modèle de cette discipline ? Comment dans le contexte scolaire a pu se dégager un consensus sur cet enseignement ? Comment des enseignants ont pu être reconnus aptes à l'enseigner ? Comment fonctionne cet enseignement, pour qui, par qui ?

Telles sont les questions que traite l'auteur. Il rappelle d'abord le passage de l'informatique ensemble de techniques à un statut scientifique la constituant en champ universitaire relativement autonome en même temps que s'effectuait la prise de conscience du développement des besoins de formation et les progrès de l'informatique dans l'enseignement technique, particulièrement dans l'enseignement appelé alors "commercial".

Évidemment l'expérience qui sera ensuite baptisée "des 58 lycées" retient l'auteur qui en connaît bien les éléments et les originalités. Ainsi, c'est la formation approfondie à l'informatique pédagogique qui permet le rassemblement d'un noyau d'acteurs ayant acquis une réelle compétence. Par delà "l'enseignement assisté", l'informatique à l'école favorise la naissance de l'informatique comme discipline. Ce type de développement est original car la plupart des autres pays industrialisés ont lancé après 1970 des enseignements d'informatique souvent réduits à de la programmation dispensée par des professeurs de mathématiques.

Ainsi en France, en une quinzaine d'années, une nouvelle discipline de formation générale a vu le jour même si c'est sous forme optionnelle et si les enseignants ne sont pas titulaires d'un grade spécifique et continuent à enseigner leur "discipline originelle". Il a été ainsi possible de mettre en rapport une demande sociale avec une offre d'enseignement en "rentabilisant des investissements en formation déjà réalisés" et sans venir directement à contre-courant des intérêts des disciplines établies.

En revanche, l'informatique s'est de la sorte trouvée confrontée aux contraintes et difficultés rencontrées par toutes les options : rôle relativement marginal, sélection des élèves, abandons en cours de scolarité... et elle semble être devenue "une option prestigieuse suivie par des élèves de bon profil scolaire".

Étude d'une grande richesse, d'une totale nouveauté dont on regrettera peut-être la présentation par trop "institutionnalisée", désincarnée, parfois même aseptisée. Cette histoire fut d'abord celle des hommes avec leurs enthousiasmes, leurs convictions et qui payèrent de leur personne... Dans cette aventure les enseignants du terrain sont trop oubliés. Certes Georges-Louis BARON est l'un d'entre eux ; sa modestie, sa pudeur devaient-elles rester sans limite ? Mais que voilà pour le Conseil d'administration de l'E.P.I. une belle façon de compter un Docteur de plus !